



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**OCTOBRE 2018**

## AGENDA

### - Halloween :

Mercredi 31 octobre vers 18h

Merci aux habitants de prévoir friandises et décorations pour les petits monstres qui se promèneront dans le village.



### - Marché de Noël :

La neuvième édition de notre marché de Noël aura lieu le

Dimanche 2 décembre  
salle Palisses.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez exposer ou si vous connaissez des personnes intéressées pour le faire. Contact : [contact@rebenacq.com](mailto:contact@rebenacq.com).



### - Prochain Conseil municipal :

Vendredi 12 octobre 2018 à  
20h30

### Ramassage des ordures

Déchets ménagers :  
tous les mardis.



Tri sélectif :

les vendredis 5 et 19 octobre.

## LE MOT DU MAIRE

### Point sur les inondations du 16 juillet 2018

Les Rébenacquois sinistrés sont dans l'attente du décret de reconnaissance de catastrophe naturelle. Une telle décision est prise lors d'une réunion interministérielle, or le nombre de demandes est tel que plusieurs sessions sont nécessaires, en outre une priorité est donnée aux communes ayant subi les plus gros dommages. Nous espérons pouvoir être retenus lors du prochain comité interministériel prévu fin septembre.

Certains d'entre vous ont reçu le rapport d'expertise et d'autres sont dans l'attente ; si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez nous en faire part afin de vous appuyer dans vos démarches.

Lors du dernier Conseil municipal de juillet, une réunion des habitants de Rébenacq a été envisagée. Mais après débat, le Conseil n'a pas souhaité organiser une telle réunion pour l'instant car nous n'avons pas en notre possession tous les éléments de réponse : certains ne dépendent pas de nous, tels que :

- la reconnaissance de catastrophe naturelle évoquée ci-dessus,
- la compétence Gemapi (gestion eau milieu aquatique et prévention des inondations) qui est assumée par la Communauté de communes,
- enfin la police des eaux qui est un service de l'Etat.

Différentes réunions d'information ont été organisées au niveau du Bassin du Neez :

- Le 30 juillet, les professionnels (*industriels, artisans, commerçants, ...*) ont été conviés à la réunion organisée par la CCI et les Services de l'Etat à Gan afin de faciliter leurs démarches.
- L'Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation (*APAVIM*) a tenu une permanence l'après-midi à la Mairie de Rébenacq (*Affichage dans les commerces, Mairie et Agence Postale*).
- Les riverains du Neez ont été invités par voie de presse et affichage, à une réunion organisée le 1<sup>er</sup> aout par le Syndicat du Bassin du Gave de Pau et la Communauté d'Agglomération de Pau à Gan.

En tant que Maire, je me suis engagé à recevoir toutes les personnes qui souhaitent avoir des informations ou clarifications sur leur dossier et sur l'avancée de la procédure tant au niveau de l'Etat, de la communauté de communes que du Conseil Départemental.

Depuis lors, j'ai reçu une demande de réunion publique. Elle sera débattue lors du prochain Conseil municipal.

\* Certaines inquiétudes exprimées sont dues à l'urbanisation, je me permets de vous retracer ci-après la procédure du Plan Local d'Urbanisme et de vous indiquer les documents appropriés ainsi que la façon de les consulter.

\* En ce qui concerne les crues du Neez, vous pouvez consulter à la mairie ou sur le site [rebenacq.com](http://rebenacq.com) le rapport d'étude des crues ainsi que les cartes de synthèse. Ces éléments techniques vont alimenter un schéma directeur d'eaux pluviales et d'assainissement qui est en cours d'élaboration : il sera annexé au PLU afin d'imposer des contraintes sur les nouvelles constructions, en particulier les puisards seront obligatoires.

(suite page 2)

## Point sur les inondations du 16 juillet 2018

### Plan Local d'Urbanisme

L'utilisation des sols de notre commune (répartition des zones d'habitat, etc..) était régie par un document réglementaire dit Plan d'Occupation des Sols élaboré en 1987. La législation a prévu de faire évoluer les documents de ce type et de les remplacer par un Plan Local d'Urbanisme : cette évolution est obligatoire depuis mars 2017. Définis désormais pour un horizon de 10 ans, les PLU doivent désormais intégrer l'ensemble des contraintes auxquelles sont soumises les communes. Un tel document nécessite bien sûr un consensus sur l'avenir de la commune, son développement, etc.

Comme nous vous l'avons annoncé (Amassa de février 2015), nous avons lancé la procédure de passage du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) par délibération en date du 6 mars 2015. Les services de l'APGL (Agence publique de gestion locale) nous ont accompagnés sur cette procédure assez compliquée.

Une réunion publique a eu lieu le vendredi 2 octobre 2015 afin de présenter les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Le 27 novembre 2015, puis le 23 juin 2016 un débat s'est tenu au sein du Conseil municipal sur les orientations générales de ce projet. L'orientation que nous avons retenue et soutenue vis à vis des autorités a réduit de moitié les surfaces constructibles. Elle tient compte ainsi d'une volonté des organismes de l'État d'éviter une trop forte expansion des communes rurales afin de préserver les terres agricoles.

Le 23 septembre 2016, le Conseil Municipal a délibéré pour tirer le bilan de la concertation et arrêter ce projet de PLU. Celui-ci a été soumis pour avis aux personnes publiques associées qui ont eu un délai de 3 mois pour répondre, c'est pourquoi l'enquête publique a été réalisée, elle **s'est déroulée du 2 mars 2017 au 1<sup>er</sup> avril 2017**.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur est consultable directement à la mairie de Rébenacq aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet.

- [Rapport du Commissaire enquêteur suite à l'enquête publique](#)
- [Avis et conclusions du Commissaire Enquêteur suite à l'enquête publique](#)

**Le Plan Local d'urbanisme est applicable sur la commune depuis le 24 juin 2017, il est composé des documents suivants:**

- [Règlement d'urbanisme](#)
- [Document Graphique \(Plan de zonage\)](#)
- [Orientation d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durable \(PADD\)](#)
- [Rapport de Présentation](#)
- [Plan AEP](#)
- [Plan Assainissement](#)
- [Annexe : Étude Crue du Nééz](#)
- [Annexe 1.1: \(Carte de synthèse 1 crue du Nééz\)](#)
- [Annexe 1.2: \(Carte de synthèse 2 crue du Nééz\)](#)
- [Annexe 1.3: \(Carte de synthèse 3 crue du Nééz\)](#)
- [Annexe 2: Compte rendu d'enquête](#)
- [Annexe 3: Fiches de repères de crue](#)
- [Annexe 4: Album photographique](#)

Vous pouvez y accéder par internet sur le site d'accueil rebenacq.com (onglet mairie et urbanisme), mais vous pouvez également venir le consulter au secrétariat de mairie.

Alain Sanz

Activités 2018-2019 : retrouvez toutes les activités en page 4.

## **Nouvelle activité dessin :**

Adrien Maes - jeune artiste diplômé des Beaux-Arts de Paris et installé à Buzy - propose d'organiser des cours de dessin à Rébénacq. Accessibles à tous les niveaux, ils s'adresseraient à des adolescents et à des adultes. C'est le départ rêvé pour tous ceux qui veulent débiter ou progresser dans cette pratique.

Ces cours accueilleraient les projets de chacun tout en se construisant sur des éléments fondamentaux du dessin (le regard, l'équilibre, le rythme, les proportions, la perspective, les valeurs d'ombres et lumières...), ce qui permettrait d'aborder le dessin d'observation (nature, architecture, morphologie), tout comme le dessin libre sur l'exploration de l'imaginaire.

Toutes précisions sur la fréquence, les horaires et les coûts de ces cours seront données lors de la réunion d'information qui se tiendra dans la salle du Foyer Rural le vendredi 5 octobre à 18 h 30.

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler Adrien au 07 82 97 01 42

## **Expo peinture :**

Le groupe peinture du foyer rural vous invite à son exposition qui aura lieu le samedi 20 et le dimanche 21 octobre à la salle de la mairie de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié et le buffet à partir de 17h30 le samedi.

Nous vous attendons nombreux.

Pour le groupe peinture.

Nicole A.

## **Anniversaire de nos aînés**

Au mois de septembre nous sommes allés souhaiter un heureux anniversaire à Madame Lucienne MINVIELLE (86 ans)

## **FÉLICITATIONS**

Pierre Jouan Préchacq, président des anciens combattants de Rébénacq vient d'être honoré.

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union nationale des Combattants, qui fêtait le 100ème anniversaire de sa création, il a reçu la médaille d'argent du mérite pour son action de militant au sein de l'association depuis plus de 20 ans.



## **C'était le mois dernier :** Foyer Rural / Club Photo Oeil-du-Nééz

Le Club Photo Oeil-du-Nééz a repris ses activités. Le 14 septembre était l'occasion de montrer aux Rébénacquois la nouvelle exposition sur les fleurs du Pourtalet, finalisée cet été (et accueillie par le Parc National à Laruns tout le mois d'août). Cette animation a été réalisée à l'instigation et sous la supervision de Charles Gerbet (ancien chef de secteur du Parc National et passionné de botanique). Des plantes emblématiques ont fait l'objet d'un tirage papier ; la flore étant très abondante au col, d'autres prises de vue ont été montées en diaporama.

Dans la salle de la mairie ainsi agrémentée, Charles Gerbet nous a honorés d'une conférence bien documentée mais en même temps très agréable à suivre. Commentant ses propres photos, il a alterné des références historiques, des détails sur les effets de telle ou telle fleur - dont ceux qu'il tient des bergers de nos montagnes -, le tout sous-tendu par sa solide connaissance des fleurs et de leur classification. Une belle soirée, la salle de la mairie était pleine avec 60 personnes venues aussi bien de Gan que de la vallée d'Ossau aux côtés des Rébénacquois présents.



(Cette exposition et le diaporama seront visibles à l'Office de Tourisme à Arudy l'été prochain. Pour rejoindre le club et ses autres projets [oeilduneez@gmail.com](mailto:oeilduneez@gmail.com), 05 59 05 51 50).



# ACTIVITÉS 2018/2019

## Cours de GUITARE

avec Ramon SANCHEZ Tous niveaux



Le DIMANCHE, tous les 15 jours,  
à partir de 16h, Salle du Foyer  
Reprise le 7 Octobre

CONTACT :  
Françoise  
05.59.05.52.41

## Atelier PEINTURE



Le LUNDI  
14h à 16h,  
Salle du Foyer

CONTACT :  
Brigitte  
06.17.33.57.55

## Club PHOTO



Le MARDI,  
tous les 15 jours,  
20h30 à 22h30,  
Salle de la Mairie

CONTACT :  
Jean-Paul  
05.59.05.51.50

## Atelier COUTURE

Catherine et Gisèle sont là pour vous aider à débiter ou à vous perfectionner.



Le MARDI,  
tous les 15 jours,  
14h à 17h, Salle du Foyer  
Activité gratuite

CONTACT :  
Gisèle  
05.59.05.53.42

## Atelier YOGA



Le LUNDI  
18h30 à 20h  
le JEUDI  
16h à 17h30  
Salle du Foyer

CONTACT :  
Gisèle  
06.87.83.91.66

## Renforcement Musculaire Pilates - Full Body

CONTACT : Margaux  
Tél : 06.35.94.31.88



Le LUNDI : Salle de la Mairie  
18h/19h : Renfo - Full Body  
le MERCREDI : Salle Palisses  
18H30 : Pilates / 19H30 : Renfo - Full Body

## Danses Traditionnelles



Le MERCREDI,  
tous les 15 jours,  
20h à 22h,  
Salle de la Mairie

Tous niveaux

CONTACT :  
Didier  
06.08.35.71.68

## Pétanque



Le MARDI  
et  
le VENDREDI  
14h  
Terrain  
Haute-Bielle

CONTACT :  
Marcel  
05.59.05.54.61

## Bibliothèque



Salle de la  
Haute-Bielle  
Rendez-vous  
téléphonique

CONTACT :  
Nicole  
05.59.05.50.74

## Atelier de dessin pour adolescents et adultes



Réunion d'information  
Vend 5 oct à 18h30  
salle du Foyer Rural

CONTACT :  
Adrien MAES  
07.82.97.01.42

## 25<sup>ème</sup> Ronde du Pic Challenge d'Ossau

Course 15Km  
Marche : 9Km  
Féminine : 8 Km

Dimanche 19 Mai 2019

## Pyrénéa-Triathlon Pau Rébenacq Gourette

Dimanche 24 Mars 2019

**FOYER RURAL  
DE  
REBENACQ**

Président : Christian CARIVENC Tél : 05.59.05.54.98  
Vice- Prés : Bruno PARGADE  
Trésorier : Gérard RICARDE Tél : 05.59.05.53.62  
Trés Adj : Gilbert BARRAQUE  
Secrétaire : Alain HAURE Tél : 05.59.05.53.42  
Sec Adj : Michel BOUSQUET

Adhésion  
obligatoire pour toute activité  
ADULTE : 10€  
ENFANT mineur : 5€  
Site :  
[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)  
Courriel :  
[foyruralrebenacq@gmail.com](mailto:foyruralrebenacq@gmail.com)